

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 4 (1883)
Heft: 7

Artikel: Bibliographie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cinq ans, à l'expiration desquels on doit fournir le passage de retour à ceux qui veulent retourner dans leur pays. Comme l'offre n'est jamais faite, ou que l'occasion n'est jamais offerte, ils ne peuvent jamais quitter l'île; ils sont donc obligés de s'engager de nouveau, et ne deviennent jamais travailleurs libres.

Il est vrai que, généralement, l'on prend grand soin de ces travailleurs, et que les autorités font preuve d'un zèle recommandable à veiller à ce qu'ils reçoivent régulièrement leur salaire mensuel. Les plaintes pour abus ou mauvais traitements de la part d'employés sont aussi soigneusement examinées.

Toutefois, le gouvernement de S. M. en admettant pleinement les bons traitements accordés aux soi-disant immigrants à leur arrivée à Saint-Thomas, a de bonnes raisons de craindre que le procédé employé actuellement, pour recruter des travailleurs, n'encourage directement les chefs indigènes à entreprendre des guerres et à faire des prisonniers dont ils puissent disposer à leur profit.

En conséquence, lord Granville m'a chargé de faire à V. Exc. des représentations à ce sujet, et j'ose vous exprimer l'espoir que, dès que les faits arriveront à la connaissance du gouvernement de S. M. Très Fidèle, des mesures seront prises pour prévenir les maux qu'appréhende le gouvernement de S. M.

(Signé) Walter Baring.

BIBLIOGRAPHIE ¹

SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET AFRICAINE D'ENCOURAGEMENT. Rapport annuel du 1^{er} mars 1882 au 1^{er} avril 1883. Paris (Imprimerie Chaix), 1883, in-8°, 12 p. — Nous avons annoncé, il y a environ un an (III année, p. 267), la fondation de la « Société française et africaine d'encouragement, » destinée à venir en aide, par tous les moyens en son pouvoir, à la grande cause du relèvement de l'Afrique par le christianisme. Son premier rapport rend compte de l'activité déployée par le Comité en faveur de la mission du Zambèze, sous les ordres de M. Coillard, des émigrés des Hautes-Alpes aux Trois-Marabouts dans la province d'Oran, de la mission du Sénégal dirigée par M. Taylor, et de celle du Lessouto. Les objets fournis à ces vaillants pionniers du christianisme et de la civilisation : canot portatif, tente perfectionnée, graines de plantes et arbres fruitiers, armes de chasse, secours en vêtements, linge, médicaments, etc., répondent bien au but de la Société d'encouragement, d'améliorer le plus possible leur sort matériel et leurs moyens d'action.

¹ On peut se procurer à la librairie Jules Sandoz, 13, rue du Rhône, à Genève, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.
